

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON

Revel

**COMMUNE
TOUTENS**

Date de la convocation :
07/04/2017

D 2017 -04-10

OBJET :

Taux d'imposition 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture le,

Et publication du

Le Maire.

L'An deux Mil dix-sept et le 13 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune de Toutens s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MAGRE, Maire.

Etaient présents : Denis Magre, Thierry Rougier, Nicolas Angiono, Pascal Meric, Cécile Maupoint, Christian Caminade, Micheline Lourde, Sandrine Tortel, Sophie Serra, Geneviève Horseau,

Etait absent excusés :

Etait absent : Corinne Beller

Cécile Maupoint a été désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les membres du Conseil doivent voter chaque année les taux des taxes d'imposition.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter légèrement les taux pour l'année 2017 et a voté à l'unanimité :

- taxe d'habitation 13.37 %
- taxe foncière bâti 14.64 %
- taxe foncière non bâti 92.41 %

Pour un produit attendu en 2017 de 85 753 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures

A Toutens, le 28 avril 2017
Le Maire,
Denis MAGRE

